

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2015-2016

Ouvert
aux collégiens (3^e)
et lycéens

Résister par l'art et la littérature



Préfecture de l'Hérault

Nom du visiteur
René Horeau, chef de Centre SOH,
recrutant le chef départemental.

Objet de la visite
au sujet d'une affiche qui se trouve sur
les murs de la ville et qui leur faisait
séditieux.

Pour participer, infos sur :
pierresvives.herault.fr

**CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE
ET DE LA DEPORTATION
2015-2016**

Résister par l'art et la littérature

Ressources documentaires et bibliographiques proposées par le Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation « Véran Cambon de Lavalette » de Castelnau-le-Lez et les archives départementales de l'Hérault

Avant-propos

Il y a 72 ans, le nuage sombre du nazisme, avec la complicité du régime de Vichy, s'étendait sur toute la France, avec entre autres conséquences la privation des libertés essentielles et notamment de la liberté d'expression et de pensée, piliers de la démocratie et de la république.

Alors que la majorité des Français se confinaient dans un attentisme prudent en espérant des jours meilleurs, quitte à collaborer avec l'ennemi, des intellectuels, des artistes de tous horizons, comédiens, écrivains, poètes, humoristes, musiciens, peintres, malgré le risque de l'arrestation, de l'incarcération et de la déportation, ont osé manifester leur refus du totalitarisme. Dans ces années noires, des hommes et des femmes se sont dressés pour dire un « non » résolu.

Preuve que l'espoir peut exister au cœur de la plus extrême désolation, l'œuvre d'art est pour vous, élèves, le lieu de la liberté et l'occasion de la défendre.

Les faits se répètent, dans une époque où certains voudraient abattre des libertés érigées en principes et en lois. Il ne faut pas se leurrer, « même si le chevalier a changé de cheval, il chevauche toujours ». Les temps ont changé, mais le risque demeure ; écrire, dessiner, chanter pour dénoncer l'intolérable restent des moyens précieux utilisés autrefois par des hommes et des femmes pour des combats toujours d'actualité.

Justement, sous la conduite de vos professeurs, vous allez découvrir celles et ceux de notre région ou de notre département qui se sont levés et qui, grâce à l'art et la littérature, ont lutté contre toute forme d'interdit et de censure.

La réflexion sur le passé participe à votre formation de citoyen de demain. Elle préserve de la superficialité, source de toutes les dérives, en donnant au jugement le recul et la profondeur nécessaires pour la préservation de vos libertés, tout simplement pour votre vie de femme et d'homme libres.

Le président du Comité départemental
d'organisation du concours de la
Résistance et de la Déportation

Jean-Pierre Hugon

Pour l'année 2015-2016, le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation est :

« Résister par l'art et la littérature » (Bulletin officiel de l'Education nationale n°25, 18 juin 2015).

Depuis 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer les leçons civiques dans leur vie présente. On lira avec attention les pages publiées sur le site d'Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cnrd> et celles du portail officiel du concours, publiées sur le réseau Canopé, accessible à l'adresse suivante : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd>. Le site du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez centralise tous les liens évoqués dans cette présentation (<http://crhrd.e-monsite.com/>) et propose en ligne d'autres ressources (chronologie et documents complémentaires).

Pistes de réflexion sur le sujet

Tout d'abord, il convient de souligner l'originalité du sujet, puisque professeurs et élèves sont invités à préparer le CNRD en interdisciplinarité. Professeurs de lettres, d'arts plastiques, d'éducation musicale, de philosophie... peuvent compléter les approches de leurs collègues d'histoire et d'éducation civique et morale. Par ailleurs, les œuvres étudiées pourraient servir, au collège, pour l'épreuve d'Histoire des Arts, et au lycée, dans le cadre des travaux personnels encadrés (TPE).

Ensuite, il convient de rappeler que le sujet invite à étudier la période allant de 1940 à 1945 et qu'il est possible de dépasser le cadre métropolitain. Il invite les candidats à s'intéresser aux productions artistiques (définition prise au sens large du terme) et littéraires qui émanent de la Résistance et dont le but est « de combattre ». On étudiera donc des œuvres qui luttent contre l'Occupation allemande et les collaborateurs en combattant la propagande... Le sujet souligne également que le mot « résister » veut dire aussi « tenir bon ». Les élèves sont donc invités à se demander comment l'œuvre artistique ou/et littéraire a permis aux résistants et aux déportés de ne pas se laisser abattre.

Pour de plus amples informations, on se reportera à la brochure nationale de la Fondation de la Résistance, envoyée dans les établissements au début du mois d'octobre, dont la version numérique est consultable sur le site : www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_r.htm.

Enfin, le concours national de la Résistance et de la Déportation permet d'initier les élèves à un travail de recherche en autonomie, à connaître la diversité des sources (nouvelles, romans, poèmes, chansons, opérettes, dessins, émissions radiophoniques, témoignages...) et à utiliser de manière critique les documents. La démarche, individuelle et/ou collective vise à leur faire acquérir une culture historique sur le sujet, ainsi qu'à commémorer les événements majeurs de la période. Enfin, la participation au concours doit permettre de favoriser la rencontre avec des témoins et de s'appuyer sur des ressources de l'histoire locale, dont une sélection est présentée ici.

Conseils pour la réalisation des devoirs individuels et des travaux collectifs

L'épreuve individuelle (catégories 1 et 4) portant sur le sujet académique est réalisée sous surveillance. Sa durée est de 3 heures pour les lycéens et de 2 heures pour les collégiens.

Les lycéens auront une composition à rédiger, souvent accompagnée d'une citation, et une analyse de documents. Les collégiens auront deux textes organisés à écrire ainsi qu'un document à étudier. Les correcteurs seront attentifs à la capacité des élèves à contextualiser les documents proposés.

Les candidats ne disposent d'aucun document personnel pendant l'épreuve. Ils disposent de feuilles d'examen.

Il convient de s'exprimer dans un français correct, d'exploiter au maximum les ressources locales (développées, entre autres, dans ce dossier pédagogique édité par le conseil départemental de l'Hérault, disponible également en ligne sur le site internet www.pierresvives.herault.fr), de prendre appui sur la mémoire des derniers témoins de la période et de développer des exemples précis permettant de traiter les sujets proposés.

La date des épreuves est fixée au vendredi 25 mars 2016.

Pour les travaux collectifs (catégories 2 et 5), les candidats peuvent avoir recours à différents supports : dossier, DVD, site internet, BD, jeux de société, pièce de théâtre... Les travaux ne doivent pas dépasser le format A3. Les sources des documents utilisés doivent être mentionnées.

Un travail collectif exclusivement audiovisuel (catégories 3 et 6) peut être réalisé, la durée maximale de la production audiovisuelle est de 40 minutes. Les candidats doivent obtenir une autorisation écrite de chaque personne interviewée (droit à l'image).

L'anonymat des devoirs individuels et des dossiers est indispensable.

Présélection et correction des copies

Il est nécessaire d'effectuer une présélection des copies et des travaux collectifs au niveau de l'établissement.

Les copies et les travaux collectifs sélectionnés sont à adresser à la **direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault** (voir contact au dos de la brochure) **le vendredi 1^{er} avril 2016 au plus tard.**

Chaque enseignant participant au CNRD corrige les épreuves le **13 avril 2016 au collège Joffre de Montpellier.**

La remise des prix

Les groupes primés au titre des travaux collectifs sont représentés à la cérémonie de remise des prix par quatre élèves au maximum désignés par leurs camarades.

La remise des prix aux lauréats départementaux se tiendra dans le courant du mois de mai 2016 au conseil départemental de l'Hérault.

Ressources disponibles aux archives départementales de l'Hérault et au Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

Le service éducatif du Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) de Castelnau-le-Lez et les archives départementales de l'Hérault (ADH) tiennent à votre disposition leurs ressources que vous pourrez consulter sur place. Les fonds sont riches de nombreux tracts, affiches, documents administratifs, livres, objets... permettant d'appréhender le thème en faisant un véritable travail d'histoire. Les groupes d'élèves de collège et de lycée peuvent être accueillis à Pierresvives (du mardi au vendredi de 10h à 18h) ou au centre de Castelnau, sur rendez-vous.

I. Ouvrages conservés aux archives départementales de l'Hérault (ADH) et au Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD)

Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, dir., *Le régime de Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992 (SA 1366)

Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, dir., *La France des années noires (2 tomes)*, Paris, Ed. du Seuil, 1993 (BIB 1606-BIB 1607)

Marc-Olivier Baruch, *Le régime de Vichy*, Paris, La Découverte, 1996 (ARC 1452)

Robert Belot, *Les Résistants. L'histoire de ceux qui refusèrent*, Paris, Larousse, 2006 (CRHRD R BEL)

François Berriot, *La France Libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud). Témoignages*, Paris, L'Harmattan, 2011 (CRHRD H BER)

Marc Bloch, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 1990 (BIB 1580)

Marc Bloch, *L'Histoire, la guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, 2006 (BIB 1564)

Martin Blumenson, *Le réseau du Musée de l'Homme. Les débuts de la Résistance en France*, Paris, Ed. du Seuil, 1979 (CRHRD R BLU)

Gérard Bouladou, *L'Hérault dans la Résistance (1940-1944)*, Nîmes, Lacour, 1992 (CRHRD R BOU)

Rémy Cazals, *Tracts et journaux clandestins 1940-1944*, Carcassonne, Archives de départementales de l'Aude, 1992 (CRHRD R CAZ)

Nicole Chatel, *Des Femmes dans la Résistance*, Paris, Julliard, 1972 (CRHRD CHA)

Hélène Chaubin, *L'Hérault dans la guerre (1939-1945)*, Sayat, Editions de Borée, 2015 (BIB 7171)

Michèle Cointet, Jean-Paul Cointet, dir., *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000 (BIB 112)

Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy*, Paris, Fayard, 2011 (BIB 4825)

Pierre Copernik, *L'ABCdaire de la Résistance*, Paris, Flammarion, 2001 (CRHRD R COP)

Jacques Debû-Bridel, *La Résistance intellectuelle, textes et témoignages*, Paris, Julliard, 1970 (CRHRD R DEB BRI)

Gabrielle Ferrières, *Jean Cavailles. Un philosophe dans la guerre. 1903-1944*, Paris, Ed. du Seuil, 1982 (CRHRD R FER)

Raymond Huard, *Jeanne Galzy, romancière ou la surprise de vivre*, Uzès, Inclinaison, 2009 (BIB 7241)

Jean-Claude Richard, Jean Sagnes, dir., *Jean Moulin (1899-1943) : le plus illustre des héraultais*, numéro spécial de la revue *Etudes héraultaises*, n°30-31-32, 1999-2001 (BIB 4583-BIB 4495)

Jean Sagnes (avec la collaboration de Jules Maurin), *L'Hérault dans la guerre*, Le Coteau, Ed. Horvath, 1986 (CRC 528)

Gisèle Sapiro, *La guerre des écrivains (1940-1953)*, Paris, Fayard, 1999 (CRHRD H SAP)

Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, 1996 (CRHRD D SEM)

II. Table des documents d'archives

Une contrainte majeure : la pénurie de papier

Documents 1 et 2

1- Note du préfet de l'Hérault au préfet régional relative aux quantités de papier consommées, 31 mars 1943, ADH, 18 W 451p

2- *La Revue du monde libre*, n° 4, avril 1943, publication éditée à Londres et parachutée en France, CRHRD

La gestion du papier est rigoureuse pendant la Seconde Guerre mondiale, en particulier à cause de la pénurie. Elle affecte les services administratifs du département de l'Hérault, ainsi que l'édition française. Quant aux Britanniques, ils impriment et parachutent en France des petits formats bien adaptés à la clandestinité.

Le document 1 montre le souci du préfet régional de réaliser des économies. Le préfet délégué de l'Hérault lui répond en l'assurant que ses services récupèrent de vieux imprimés dont ils utilisent le verso, qu'ils réduisent les formats et suppriment

les tirages à la ronéo... De son côté, l'édition française qui disposait de 32 000 tonnes de papier en 1938, n'en a plus que 16 000 à sa disposition en 1941 et 3 933 en 1943. On mesure ainsi toutes les difficultés et les complicités qui permirent aux résistants de publier des livres ou des revues dans un contexte de pénurie, de contrôle de l'attribution de papier et de répression.

Le document 2 est une revue de petit format (elle mesure 13,5 cm de haut sur 10,5 cm de large). *La Revue du Monde Libre* (20 numéros parus de janvier 1943 à septembre 1944) a été créée à Londres par des auteurs anglo-saxons et français et parachutée au-dessus de la France métropolitaine par la *Royal Air Force* jusqu'en août 1944. Elle publie notamment des extraits des *Silences de la Mer* de Vercors, réédition dans le monde anglo-saxon du *Silence de la mer*; un poème de Paul Eluard, *Une seule pensée*; un article de René Arvid (pseudonyme de Raymond Aron) et un autre de Rebecca West, de son vrai nom Cecily Isabel Fairfield, journaliste et écrivain engagée contre le nazisme.

L'extrême petitesse des caractères d'imprimerie et le format même de la revue attestent la volonté de faire circuler clandestinement le plus grand nombre de textes interdits en France. La démarche, très ancienne et déjà employée dans d'autres conflits, relève de la guerre psychologique que les Britanniques veulent infliger aux nazis. Churchill l'aurait ainsi exprimé, le 19 juillet 1940, en lâchant cette phrase lapidaire devenue célèbre « And now, set Europe ablaze ! » (« Et maintenant, mettez le feu à l'Europe ! »).

Censure de l'édition, saisie des livres

Document 3

3- Instruction du préfet de l'Hérault communiquant la liste des ouvrages à retirer des bibliothèques publiques, 16 mars 1942, ADH, 12 W 768

La censure frappe l'édition dès 1940. Les Allemands sont intraitables. Le gouvernement de Vichy emboîte le pas à l'occupant. Il proscrie des ouvrages en raison de leurs contenus politiques et dresse une liste d'écrivains considérés comme « décadents » ou « subversifs ». Au fil des mois, l'Etat édicte des circulaires, met en place des services administratifs spécialisés chargés de faire appliquer la censure de manière draconienne dans toutes les communes. C'est ainsi que le 16 mars 1942, le préfet délégué de l'Hérault adresse aux maires et aux présidents des délégations spéciales « une nouvelle liste d'ouvrages dont le retrait des bibliothèques publiques a été prononcé par la Commission interministérielle instituée à cet effet ». Il demande instamment de les faire « retirer des bibliothèques » et de les « adresser d'urgence » à la préfecture. Le représentant du gouvernement souligne le mot « urgence » pour bien signifier aux édiles la nécessité d'agir rapidement. La censure touche des écrivains comme Guillaume Apollinaire, Emile Zola, Georges Bernanos... Quant aux hommes politiques, les figures du communisme, comme Lénine, et le chef de file du Front populaire, Léon Blum, ils font l'objet d'un rejet. Leurs projets idéologiques sont la cible incessante des pétainistes.

A l'instar des bibliothèques publiques, les librairies doivent se plier aux nouvelles règles en vigueur. Certains professionnels n'hésitent pas à manifester leur

mécontentement. Dès l'automne 1941, « M. Cavallès, libraire à Béziers, sollicite la restitution d'ouvrages qui lui ont été saisis ». Il fait preuve d'un courage remarquable au regard du contexte de l'époque. De telles pratiques montrent que les Etats autoritaires entendent en permanence conditionner la population en supprimant des rayons des bibliothèques et des librairies des auteurs mettant en avant les valeurs démocratiques et républicaines.

Dans la clandestinité, naissance d'œuvres littéraires et artistiques

Documents 4 et 5

4- *L'Université libre, organe des comités universitaires du Front national*, n° 92, 1^{er} avril 1944, revue clandestine, CRHRD

5- *Les Cahiers français*, numéro spécial sur la pensée de la Résistance, novembre 1943, CRHRD ; *au verso de la couverture* : photographies montrant les emblèmes de l'occupant voisinant avec des croix de Lorraine, celles-ci étant « la réponse de l'opinion publique » ; en page intérieure : *Prélude à la Diane française*, signé Jacques Destaing (pseudonyme d'Aragon)

L'Université Libre, revue créée en octobre 1940 par trois professeurs d'université, Jacques Salomon, Georges Politzer et Daniel Decourdemanche dit Jacques Decour, tous les trois proches du PCF, circule clandestinement comme étant l'organe des comités universitaires des zones nord et sud du Front national de lutte pour l'indépendance de la France. Elle s'adresse essentiellement aux universitaires et étudiants.

Sur la Une du numéro 92, daté du 1^{er} avril 1944, figure à droite un extrait du *Silence de la mer*, nouvelle écrite par Vercors (pseudonyme de Jean Bruller) ; la citation clame le but de l'occupant : « détruire la France... pas seulement sa puissance, son âme aussi ». Pour *L'Université Libre*, il faut convaincre étudiants et professeurs qu'il n'y a rien à espérer des occupants allemands, relancer l'élan patriotique et prendre les armes. Elle plaide en faveur de la désobéissance civile, voire du combat, suggérant que chacun peut, dans le cadre de ses fonctions, ralentir l'exécution des ordres, même les saboter. Les étudiants et les professeurs d'université sont invités à tout mettre en œuvre pour résister aux déportations : retard administratif, clandestinité, manifestations, protestations, évasions. Enfin, *L'Université libre* prône des armées avec les FTP, la constitution de « groupes d'auto-défense universitaires » et de maquis.

Dans un autre registre, *Prélude à la Diane française*, signé Jacques Destaing (pseudonyme d'Aragon), est un poème de circonstance composé de quintils (courants dans la poésie médiévale dont s'inspire Aragon) et d'octosyllabes. Le vocabulaire est simple dans un souci didactique et la poésie est informative. Ici, le théoricien de la poésie de « contrebande » écrit un poème dont le but est de faire connaître la vérité, de ranimer le sentiment patriotique, de donner des raisons d'espérer et de tenir bon. L'auteur, entré dans la clandestinité le 10 novembre 1942, s'exprime désormais librement ; finies les allusions politiques cryptées, Aragon appelle clairement les Français au combat contre « la bête fauve et sa chienne de

trahison ». Les références à Valmy, au front de l'est, aux Francs-Tireurs de France... font de ce poème épique un appel à la lutte armée. La poésie est conçue comme une arme contre les troupes d'occupation.

Il n'est guère étonnant que ce prélude soit imprimé par le *Commissariat à l'Information* du Comité Français de la Libération Nationale dans *Les Cahiers français*¹ parmi d'autres extraits de *L'Honneur des poètes*, publié le 14 juillet 1943 aux Editions de Minuit. L'adresse de la publication, Carlton Gardens, et la mention *Société d'Editions de la France Libre*, soulignent les liens étroits entre la revue et les gaullistes qui contrôlent alors la ligne éditoriale de cette « revue d'information ». Le but est d'utiliser la littérature comme instrument politique. Citer le poème d'Aragon, fondateur du Conseil National des Ecrivains, en zone sud, un autre d'Eluard... tous deux communistes, montre certes la volonté de la France combattante de rassembler (malgré la référence toujours présente à la France Libre), mais aussi celle d'exposer au reste du monde la vitalité littéraire de la France résistante et la capacité de rassembler les écrivains derrière de Gaulle.

La région de Montpellier, terre de refuge d'écrivains

Documents 6 et 7

6- Photographie de la chambre de l'écrivain Joë Bousquet à Carcassonne par Daniel Depoix, Centre Joë Bousquet et son Temps

7- L'hôpital psychiatrique de Saint-Alban-en-Limagnole, façade sud, Arch. dép. Lozère, 2 Fi Saint-Alban-sur-Limagnole 2

Durant cette époque trouble, la région de Montpellier qui comprend alors cinq départements (Aude, Aveyron, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales) constitue un refuge pour de nombreux écrivains fuyant Paris et la zone occupée afin de continuer à bâtir leurs œuvres dans des conditions plus apaisées. Ils peuvent s'appuyer sur des réseaux clandestins d'éditeurs. A partir de l'automne 1942, les Editions de Minuit publient souvent dans des conditions rocambolesques des romans, comme *Le silence de la mer* de Vercors et *Le cahier noir* de François Mauriac. Ces écrits exaltent le courage, la dignité, le refus de la soumission. Les lecteurs peuvent repérer dans ces écrits des valeurs chères aux Résistants.

Encore aujourd'hui, Edmond Charlot demeure une figure emblématique de ce milieu des éditeurs et des écrivains qui refusent le « diktat » de Vichy. Né à Alger, en 1913, il publie les premiers textes d'Albert Camus. Emprisonné durant la Seconde Guerre mondiale puis mis en résidence surveillée, il poursuit le combat en publiant en 1943 *L'armée des ombres* de Joseph Kessel, l'auteur avec Maurice Druon du *Chant des partisans*. La même année, il édite *Le silence de la mer* de Vercors, qui venait d'être réédité à Londres. Poursuivant après la guerre son métier d'éditeur, avant de réaliser des émissions littéraires et de travailler dans des missions diplomatiques, Edmond Charlot s'installe à Pézenas en 1980. Il y vit jusqu'à sa mort en avril 2004.

¹ Parus du 1^{er} juin 1943 à oct. 1944 (n° 43-59 sous ce titre). Ils furent précédés par *Services d'information de la France libre*, *Documents d'informations* parues du 1^{er} sept. 1941 au 1^{er} juin 1942 (n° 1-19) et par *Les Documents recueillis par le Service des publications de la France combattante* du 15 juin 1942 au 15 mai 1943 (n° 20-42).

A quelques dizaines de kilomètres de là, une résistance très particulière s'organise. Elle a pour cadre la cité de Carcassonne et plus précisément la chambre de Joë Bousquet, située dans la rue de Verdun. Les plus grands noms de la littérature et des arts de l'époque viennent rendre visite à celui qui a été paralysé à la suite d'une grave blessure à la colonne vertébrale occasionnée pendant la Première Guerre mondiale. Reconnu dans les années trente par le monde parisien des lettres à la suite de plusieurs romans (notamment *La tisane de sarments*), il se lie aussi avec les milieux surréalistes. Par exemple, le peintre Max Ernst entretient une solide amitié avec celui que l'on appelle le « voyageur immobile ». Joë Bousquet participe à la résistance en écrivant des dizaines de carnets. La presse collaborationniste s'insurge contre cet écrivain alité qui reçoit fréquemment Jean Paulhan, Gaston Gallimard, Louis Aragon, Elsa Triolet, André Gide, René Magritte, Henri Michaux, Simone Weil... Ce lieu de refuge ne peut paraître que suspect aux yeux des autorités locales occupées à traquer les juifs et à éliminer des bibliothèques, des librairies les ouvrages publiés par les visiteurs de la « chambre aux volets clos ».

Le Bas-Languedoc n'est pas le seul espace à accueillir des figures du monde des lettres effrayées par la tournure des événements. L'hôpital psychiatrique de Saint-Alban-sur-Limagnole, en Lozère (actuel centre hospitalier François-Tosquelles) est connu pour servir, dès 1940, d'asile provisoire aux victimes des lois raciales et de refuge aux opposants au régime de Vichy, parmi lesquels se trouvaient bon nombre d'intellectuels.

Paul Eluard a séjourné à Saint-Alban de novembre 1943 à février 1944 ; il y favorise la création d'éditions clandestines, par l'intermédiaire de *La Bibliothèque française*, une maison d'édition installée dans une imprimerie de Saint-Flour. Celle-ci travaille en relation avec le Comité National des Écrivains, créé par Jacques Decour, premier écrivain français résistant et victime de la répression nazie. A ses côtés, d'autres résistants, comme Lucien Bonafé, médecin psychiatre de l'hôpital, membre des MUR et René Amargé, imprimeur et responsable de la Résistance à Saint-Flour.

Pendant son séjour à Saint-Alban, Paul Eluard déploie une activité intense. Il compose sous un pseudonyme (Jean du Haut), des poèmes sur les aliénés (*Le monde est nul* et *Le cimetière des fous*, parus dans le recueil *Souvenirs de la maison des fous*) et des poèmes dédiés à son épouse Nusch, les *Sept poèmes d'amour en guerre*. De temps en temps, il quitte la Lozère pour exercer son activité au sein du Comité National des Écrivains et aux Éditions de Minuit.

Portraits d'intellectuels et d'artistes engagés

Documents 8 à 12

8- « L'élève Hitler ou l'école de la trique », dessin signé Romanin (pseudonyme de Jean Moulin), Musée de Béziers, fonds Laure et Jean Moulin

9- Liste des personnes arrêtées lors d'une manifestation le 14 juillet 1942, sur laquelle apparaît le nom de Jean Milhau, artiste peintre, juillet 1942, ADH, 18 W 9

10- Notice individuelle de Marc Bloch, professeur détaché à la faculté des lettres de Montpellier, s.d., ADH, 928 W 78

11- Extrait retranscrit d'une correspondance de Jeanne Galzy, interceptée par le service de contrôle technique, 14 septembre 1944, ADH, 999 W 213

12 - Photographie de Jeanne Galzy, coll.part.

Jean Moulin, né à Béziers en 1899, est connu pour son rôle de coordonnateur de la Résistance. Celui qui fut tué par les nazis en 1943 avait une passion encore aujourd'hui méconnue. Il était un artiste et un collectionneur depuis sa plus tendre enfance. Le musée des Beaux-Arts de Béziers conserve un dessin représentant la promenade des Anglais à Nice réalisé à l'âge de six ans. Dessins satiriques, croquis, aquarelles, il s'intéresse à de nombreux types d'expression artistique en signant ses œuvres sous le pseudonyme de Romanin pour cacher son appartenance au corps des fonctionnaires préfectoraux. Daniel Cordier, son secrétaire particulier durant la guerre, confie qu'il peut occasionnellement dessiner sur un coin de table mais que son engagement ne lui laisse guère de temps pour développer son activité artistique. Cette personnalité incontournable de la Résistance avait pourtant le crayon bien aiguisé pour caricaturer à merveille les dictateurs italiens et allemands comme nous pouvons le voir dans le dessin, non daté, intitulé : « L'élève Hitler ou l'École de la Trique ».

Dans le cadre départemental, il est bien difficile d'obtenir des informations sur l'attitude des milieux artistiques durant le second conflit mondial. Les archives ont laissé peu de traces. On notera toutefois le rôle de Jean Milhau. Né à Mèze en 1902, cet ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Montpellier travaille dans un premier temps comme graphiste dans la capitale où il fréquente à l'époque du Front populaire des intellectuels de la mouvance communiste comme Louis Aragon. Recruté en 1941 par l'administration des monuments historiques au poste d'inspecteur délégué à la prospection des sites et monuments historiques dans l'Hérault et le Gard, Jean Milhau poursuit son œuvre picturale tout en agissant dans la clandestinité. Le 14 juillet 1942, il participe à ce que la police appelle une « manifestation gaulliste » dans les rues de Montpellier. Il est arrêté ce jour-là, tout comme l'historien Albert Soboul, professeur au lycée du chef-lieu régional, accusé de chanter La Marseillaise. Mis en liberté surveillée quelques mois plus tard, il ne reste pas inactif. Une enquête réalisée par les forces de l'ordre indique que Jean Milhau était en étroite relation avec le docteur Antonin Balmès. Après-guerre, nous apprendrons que ce professeur de la faculté de médecine de Montpellier avait constitué un réseau visant à diffuser des journaux, fournir des faux certificats médicaux, renseigner les filières sur les soins à donner aux blessés du maquis, ouvrir des cliniques clandestines... On ne sait pas quel rôle a pu jouer Milhau dans ce dispositif clandestin. Quand la paix revient, le peintre héraultais retourne dans la

capitale s'adonner à sa passion de peintre, tout en créant avec le soutien du Parti communiste la revue Arts de France et une association : l'Union des Arts plastiques.

Les mesures coercitives prises par le régime de Vichy suscitent également du remous chez certains universitaires. Le cas de Marc Bloch est particulièrement intéressant. Historien, auteur de nombreux travaux pionniers (*Les rois thaumaturges*,

Les caractères originaux de l'histoire rurale française, La société féodale...), Marc Bloch enseigne à la Sorbonne avant sa mobilisation en août 1939. L'historien se distingue de ses pairs par sa volonté de comprendre les causes de la débâcle. Entre juillet et septembre 1940, il rédige *L'Étrange défaite*. Ce témoignage, enterré dans la propriété d'un ami, ne sera publié qu'après la Libération. En s'inscrivant dans l'histoire de la société française, il décrit la faillite des élites politiques, l'aveuglement des chefs de l'armée, les ravages du pacifisme... Une telle initiative s'apparente à une première forme de résistance. Face à cet effondrement brutal, l'historien préoccupé par le temps présent décide de ne pas « céder aux conseils de la fatigue et du découragement ». Pour combattre ceux qui s'attaquent à la liberté de pensée installés au cœur des rouages de l'Etat, il est nécessaire d'apporter des éléments de compréhension tangibles. Marc Bloch nous propose l'expertise unique d'une époque. Aujourd'hui, *L'Étrange défaite* est considéré comme un ouvrage « classique » quand on aborde la Seconde Guerre mondiale.

Replié dans un premier temps à Clermont-Ferrand, il obtient sa mutation à la faculté des lettres de Montpellier. Durant son passage dans l'Hérault, entre septembre 1941 et novembre 1942, il incarne deux formes de résistance. D'une part, Marc Bloch collabore au groupe Liberté, lancé par des professeurs de droit comme Pierre Courtin et Pierre-Henri Teitgen qui n'hésitent pas à faire une analyse critique du nouvel ordre politique imposé par Vichy durant leurs cours magistraux. D'autre part, ces universitaires se projettent aussi dans l'avenir. Réunis dans des cercles d'études, ils imaginent des projets de réformes institutionnelles, économiques pour la France de demain. A côté de la réflexion, ils affichent publiquement leur rejet du gouvernement en place en manifestant tous ensemble, le 14 juillet 1942, dans les rues de Montpellier. Dans l'ombre, ils deviennent des hommes d'action en organisant des réseaux dans la région méditerranéenne. La mise en place du mouvement Combat, né de la fusion de plusieurs groupes clandestins, s'effectue au cours du séjour de Bloch sur le sol héraultais. Après l'occupation de la zone libre en novembre 1942, l'historien engagé se réfugie dans la Creuse puis adhère au mouvement Franc-Tireur. Connu sous le pseudonyme de Narbonne, il déploie une grande activité dans la région lyonnaise avant son arrestation par la Gestapo en mars 1944. Emprisonné et torturé au fort Montluc, à Lyon, Marc Bloch est fusillé avec vingt-neuf autres résistants en juin 1944.

L'action de résistance de Jeanne Galzy, poète et romancière montpelliéraine, Prix Femina en 1923, est sans doute moins connue. L'historien Raymond Huard qui retrace sa vie dans *Jeanne Galzy, romancière ou la surprise de vivre* (2009) avoue savoir « peu de choses » sur la période de la guerre. Il précise toutefois que « ni l'atmosphère d'ordre moral du régime de Vichy, ni ses aspects discriminatoires et autoritaires ne pouvaient plaire à une femme très indépendante et acquise à une conception républicaine de l'Etat. Ses amis, les Khan, étaient visés par les lois raciales ». Jeanne Galzy sans participer vraiment à la résistance, sympathisa, semble-t-il, avec celle-ci, aida à cacher les archives de la Ligue des Droits de

l'Homme, hébergea peut-être des personnes en danger. Ces bribes d'informations semblent corroborées par la lettre adressée à Paul Lorenz, un journaliste de *Paris-Soir*. Ecrite le 12 septembre 1944, elle a été saisie par le service de contrôle technique des PTT qui n'a pas encore disparu quelques jours après la Libération. En son sein, des fonctionnaires zélés écoutent les discussions téléphoniques, très rares à l'époque, et lisent les lettres envoyées par la population. L'extrait, considéré comme le plus important, est alors noté puis envoyé à la préfecture et à la police. Ce qui montre bien la volonté du gouvernement de Vichy d'espionner les conversations privées. Dans ce courrier, les quelques lignes résumant l'essentiel des propos de la romancière montpelliéraine saluent la « liberté reconquise ». « Tout cela est si magnifique et exaltant (...), je vous imagine aussi délirant que nous l'avons été ». Jeanne Galzy fait part à son correspondant du « bonheur » qu'elle ressent peu de temps après l'arrivée des convois de maquisards dans la région. Les mots choisis par cette spécialiste de l'écriture témoignent de sa joie de voir enfin s'éloigner le climat oppressant des « années noires ».

Haro sur l'art séditieux et les emblèmes symboliques

Documents 13 à 16

13- Affichette saisie, s.d. [1942], ADH, 1000 W 224

14- Billet de demande de visite en préfecture de René Hoareau, chef de centre SOL, s.d. [1942], ADH 1000 W 224

15- Lettre de transmission du préfet régional au maire de Montpellier d'une lettre anonyme dénonçant des agissements autour de la statue de Jean Jaurès, 5 décembre 1941, ADH, 18 W 36p

16- Monument dédié à Jean Jaurès à Montpellier, œuvre du sculpteur Georges Setta, s.d., ADH, 2 Fi CP 1589

Une représentation colorée, aux formes abstraites, produit d'un collage de papiers, a été affichée sur des murs de la ville de Montpellier. Elle est non datée et son auteur est inconnu. Elle soulève l'interrogation. C'est probablement pour cette raison qu'elle se retrouve aujourd'hui au sein d'un dossier d'archives de la préfecture. René Hoareau, chef du centre du SOL, l'a découverte et fait saisir. Cette affiche « lui paraît séditieuse » et pour cela, il demande à être reçu en préfecture. On n'en saura pas davantage sur la suite donnée. Le régime de Vichy traque alors bien des artistes dont les œuvres symboliseraient une forme de « décadence », comme les peintres cubistes. Dans le cadre de sa mission de chef départemental du SOL (Service d'ordre légionnaire), René Hoareau se fait-il le relais de ce type de propagande ? Cette nouvelle organisation, créée au début de l'année 1942, est appelée à devenir le fer de lance de la Révolution nationale, chère au maréchal Pétain, afin de fonder « une France nouvelle dans une Europe nouvelle ». Quelques mois plus tard, René Hoareau devient chef de la Milice dans l'Hérault, dont le nom reste attaché aux pires exactions de l'époque de l'Occupation.

La sédition ne s'incarne pas exclusivement dans des formes abstraites. Les plaques de rues, les sculptures ou encore la statuaire publique symbolisant les sommités

républicaines subissent une épuration radicale. Pour mieux la saisir, il suffit de citer le cas de la statue de Jean Jaurès érigée le 22 octobre 1922 dans le centre-ville de Montpellier.

L'industrie d'armement allemande a un besoin vital de métaux afin de fabriquer des armes et des munitions. Le plomb, l'étain et le cuivre sont particulièrement recherchés. L'Etat français décide en 1941 de lancer une campagne d'affichage pour appeler la population à apporter dans des centres spécialisés les précieux métaux. La propagande stipule que cette collecte s'avère nécessaire pour l'industrie produisant des engrais et des pesticides. Il fallait cacher à l'opinion publique qu'une telle campagne visait à approvisionner les usines en charge de la fabrication de l'armement. Hormis l'appel lancé à la population, une loi d'octobre 1941 annonce la destruction de la statuaire publique. Ainsi les autorités décident-elles d'inclure la réquisition du bronze afin de montrer à l'occupant qu'elles sont capables de prendre des mesures énergiques en la matière. On peut y voir également une réaction idéologique visant à éliminer de l'espace public de nombreuses statues de figures tutélaires de la République car le bronze n'est guère utile aux industriels d'Outre-Rhin chargés de subvenir à l'effort de guerre.

A Montpellier, la statue de Jean Jaurès est détruite dès le 13 février 1941 par des étudiants. Ce jour-là, la cité languedocienne connaît une grande effervescence car le maréchal Pétain y rencontre le général Franco. Une foule immense se presse devant la préfecture pour rendre hommage au chef de l'Etat français. Des étudiants nationalistes défilent dans les rues en affichant leur attachement au nouveau régime. Ils se rendent devant la statue de Jaurès, située à quelques dizaines de mètres de la préfecture, et la déstabilisent en passant une corde autour du tribun socialiste. Renversée, la statue de bronze se brise en deux parties. Les morceaux sont récupérés par les employés de la ville et en décembre 1941. Ils seront fondus et donnés aux nazis.

Résister au sein des établissements culturels

Documents 17 et 18

17- Annonce d'inspections à effectuer par les autorités allemandes dans les dépôts des musées de province, susceptibles d'être utilisés comme cache d'armes, de munitions ou de tracts : circulaire du ministère de l'Intérieur, 7 avril 1944, ADH, 12 W 759

18- Tableaux MNR provenant de spoliations nazies, récupérés par les Alliés en 1945 et déposés au musée Fabre à Montpellier : *Vierge à l'Enfant* de Giovanni di Ser Giovanni dit Lo Scheggia (inv.D79.1.1.), *Portrait d'Antonin Proust* d'Edouard Manet (inv. D52.2.1), *Trophée de chasse* (inv. D2006.3.1) et *Jardin en fleurs, à Sainte-Adresse* (inv. D2006.3.2) de Claude Monet

La résistance s'exerce aussi au sein d'établissements culturels, dont certains se prêtent aisément à la cache d'armes et de munitions, de tracts et de tout autre matériel clandestin. Les réserves des musées sont particulièrement visées et les autorités allemandes multiplient les investigations et ouvertures de caisses. Au musée du Jeu de Paume, la résistance au pillage des œuvres d'art par les nazis s'organise à travers l'action courageuse d'un membre du personnel qui trace dans le

plus grand secret les départs de caisses vers l'Allemagne. Rose Valland (1898-1980), attaché de conservation du patrimoine, seul agent à être resté dans le musée déserté, est obligée de travailler aux côtés des spoliateurs qui réceptionnent les œuvres en provenance de toute la France. En cachette, elle relève la provenance, le contenu et le lieu de destination de chaque caisse d'œuvres qu'elle voit passer ; en 1945, grâce à ses notes méticuleuses, les Alliés pourront identifier les lieux où les tableaux ont été déposés et les préserver de la destruction voulue par les nazis. Rose Valland continuera jusqu'à sa retraite à identifier et à aider à la restitution des tableaux et objets spoliés, qui furent plus de 60 000 ; la plus grande partie d'entre eux retrouvèrent leurs propriétaires ; les autres (2143 au total) sont aujourd'hui confiés à la garde des musées nationaux. Ils portent le sigle « MNR » (Musées Nationaux Récupération) qui permet de les reconnaître, avec l'espoir qu'un jour quelqu'un les réclamera. A Montpellier, le musée Fabre abrite quatre œuvres appartenant à cette catégorie : *Vierge à l'Enfant* de Giovanni di Ser Giovanni dit Lo Scheggia ; *Portrait d'Antonin Proust* d'Edouard Manet ; *Trophée de chasse* et *Jardin en fleurs*, à *Sainte-Adresse* de Claude Monet.

Hors des frontières : la force de la caricature et de l'humour

Documents 19 à 21

19- Papillons de propagande anti-allemande, s.d., CRHRD

20- « Chansons de la BBC, illustrées par l'auteur » par Maurice VM : recueil de chansons parodiques diffusées sur la BBC et par les Alliés en France occupée, s.d., coll. Jean-Laurent Truc

21- Partition de *Debout ! marche-défilé de la Résistance*, chant composé par Nelly Seureth, s.d., ADH, 182 J 16

La Royal Air Force ou l'US Air Force parachutent entre 1943 et 1944 de nombreux supports de propagande. On trouve notamment des papillons autocollants qui répondent à la volonté de Winston Churchill, le Premier ministre britannique, d'entreprendre une guerre psychologique dans le but d'affaiblir le moral des soldats allemands. Indépendant depuis 1941 du Special Operations Executive, le Political Warfare Office fut mis sur pied pour mener à bien ce type d'actions, mais aussi aider les peuples européens soumis aux forces d'occupation à retrouver la conviction qu'ils devaient lutter pour devenir libres.

Pour faire passer leurs messages, les caricaturistes utilisent la langue allemande, l'humour et la dérision. Les soldats allemands, les membres du parti nazi et les SS sont représentés morts, enterrés ou en voie de l'être. Les symboles nazis sont détournés, comme la croix gammée qui devient une roue à coups de pied chassant l'occupant. Hitler est caricaturé en gibet. Ces autocollants nécessitent d'être humidifiés au recto pour être facilement collés. L'aide d'agents au sol est donc indispensable à la réussite des opérations. Cette tâche est dévolue aux Résistants de l'intérieur.

Les Alliés utilisent toutes formes de créations, comme la musique et les chansons. Ils font larguer par avion sur l'ensemble du territoire français la petite brochure illustrée, *Chansons de la BBC*, un recueil de célèbres parodies. De même, l'humoriste Pierre Dac, réfugié à Londres après avoir fui les persécutions antisémites, s'exprime sur les ondes de la BBC en 1943 dans l'émission *Les Français parlent aux Français*, où il parodie des chansons populaires et remporte l'adhésion des auditeurs. Sur l'air de *Comme de bien entendu*, il raille le maréchal Pétain, Laval ou Hitler et prophétise la victoire des Alliés sur l'occupant nazi et le régime de Vichy : « Laval pens' que l'Allemagne, C'est plus possible qu'elle gagne, Il essay' d's'en sortir, Mais l'Allemagne et Laval sont tous deux bien perdus ».

Si la poésie est la forme privilégiée d'expression par la Résistance, puisqu'elle permet d'affirmer la continuité de la culture française, la chanson n'en constitue pas moins un enjeu pour les Résistants. Face aux fanfares militaires allemandes, aux hymnes à la gloire de Philippe Pétain... la Résistance s'attache à répondre par des chants clandestins.

Debout ! Marche-Défilé de la Résistance est une chanson patriotique composée par Nelly Seureth, chanteuse qui semble relativement populaire dans l'Hérault, comme peuvent le laisser supposer les quelques enregistrements réalisés par l'Édition musicale Bernard à Montpellier.

*Debout, le front haut et que nos pas résonnent
Sur notre sol pour vaincre l'ennemi.
Debout car il faut à ceux qui déraisonnent
Un châtiment pour la paix du pays*

Ce refrain appelle à la mobilisation contre l'ennemi. Il flatte la fierté des combattants, condamne les collaborateurs « qui déraisonnent » et cherche à les impressionner en leur prédisant un « châtiment ». Dans le couplet suivant, la lutte contre la tyrannie est mentionnée :

*Enfants d'un pays noble et grand
Nous voulons lutter contre les tyrans
A l'appel de nos souffrances
Nous répondons par notre présence.*

*Pour l'amour de notre cité,
de notre maison,
de notre clocher,
Et pour retrouver nos espérances
Nous combattons tous sans défaillance.*

Ce combat patriotique contre les forces d'occupation et les collaborateurs s'inscrit dans un passé que les Résistants revendiquent et se réapproprient :

*Aux pages de notre passé
Des faits glorieux viendront s'amasser
Il faut que demain le ciel s'inonde
des doux rayons de la paix du monde.*

La répétition finale de la paix comme objectif ultime s'oppose aux maximes répandues chez les partisans de Philippe Pétain selon laquelle la guerre est un état naturel chez l'homme. Patriotique et militaire, les paroles de cette chanson contribuent à soutenir le moral des Résistants, et plus largement des Français. Par ailleurs, l'air entraînant, adapté à une marche, semble se rapprocher davantage d'une mélodie civile que militaire.

Créer pour s'évader

Documents 22 à 24

22- Petit chien, 1945, CRHRD

23- Collier avec pendentif en forme de croix, CRHRD

24- Carnet de notes personnelles de Suzanne Orts, CRHRD

Nombreux et divers sont les objets rapportés des camps par les déportés, objets souvent utilitaires, à usage personnel, mais aussi objets liés à une pratique plus fraternelle dans un cadre festif, patriotique ou religieux. Tous répondent à une même logique : lutter contre l'humiliante et implacable dégradation humaine que le système concentrationnaire nazi impose pour exister en conservant sa dignité et sa liberté. Ils relèvent d'actes de résistance, car porter une marque symbolique ou posséder un objet personnel est interdit et très dangereux dans le camp ; leur détention peut entraîner la punition ou même la mort.

Les matériaux nécessaires à leur création sont le plus souvent volés ou troqués. Les objets rapportés par Suzanne Orts à son retour de déportation en sont un exemple. Dès 1943, alors qu'elle n'est encore qu'une lycéenne de 16 ans, elle s'engage dans la Résistance gaulliste. Elle devient un agent de renseignement du réseau « Marco-Polo » et s'occupe principalement, avec l'aide de sa mère, Suzanne Rolland-Pic, également membre du réseau, de recueillir des informations sur les positions de défenses allemandes dans le Sud de la France. Le 13 avril 1945, les SS vident le camp et jettent les femmes sur les routes : ce sont les marches de la mort. À Cavertiz en Saxe, Suzanne et sa mère ainsi que quelques camarades trouvent de l'aide auprès d'un groupe de prisonniers de guerre français. Le 18 mai 1945, avec d'autres Français libérés, elles sont toutes les deux rapatriées par avion à Paris.

Parmi les objets fabriqués dans cet univers concentrationnaire, on trouve un petit chien. Il a été offert à Suzanne par sa mère pour ses 18 ans, alors qu'elles sont toutes les deux au Kommando de Leipzig, le 12 avril 1945, soit un jour avant l'évacuation du camp et le début des marches de la mort. Il est confectionné dans un morceau de rideau de défense passive, qui permettait d'occulter la lumière pour éviter les bombardements.

Il y a aussi un collier fabriqué avec du fil de détonateur, matériel dérobé à l'usine Hasag où Suzanne et sa mère travaillent. On peut se procurer divers matériaux contre un morceau de pain, qui est la monnaie d'échange par excellence. Le troc est le moyen le plus utilisé. Il se fait le plus souvent avec les déportées polonaises, nombreuses au Kommando de Leipzig.

Enfin, le petit carnet d'adresses de Suzanne Orts, conçu à partir de toile de paille

avec des coins renforcés par des morceaux de rideau. Il contient la liste des achats dont rêve Suzanne pour son trousseau de mariage et celle des livres qu'elle souhaite lire après sa libération. On y trouve aussi des poèmes entendus dans le camp, qu'elle apprend et recopie. Certains ont été écrits par Françoise Babillot, un professeur de français qui a compris que la poésie permet de s'évader par la pensée. Le carnet se termine par le récit de son parcours lors des marches de la mort.

III. Témoignages

Suzanne Orts-Pic

« Le jour de Noël 1944, chaque femme du block a eu droit à un cadeau. Pour cela nous fabriquons de petits objets avec du fil électrique volé à l'usine, des morceaux de toile de paille, des copeaux de limaille. Tous ces cadeaux sont tirés au sort ; je conserverai toujours le mien, un carnet d'adresses en toile de paille brodée. Ces différents objets sont très petits, qu'il s'agisse de broches, croix, boucles d'oreille, carnets etc. Ils doivent pouvoir être dissimulés facilement car des fouilles ont lieu fréquemment et tous les trésors sont alors confisqués... ».

IV. Annexes

Extrait des *Sept poèmes d'amour en guerre* de Paul Eluard, écrits à Saint-Alban-sur-Limagnole en Lozère et publiés par la Bibliothèque française, poème II.

« Jour de nos yeux mieux peuplés
Que les plus grandes batailles

Villes et banlieues villages
De nos yeux vainqueurs du temps

Dans la fraîche vallée brûle
Le soleil fluide et fort

Et sur l'herbe se pavane
La chair rose du printemps

Le soir a fermé ses ailes
Sur Paris désespéré
Notre lampe soutient la nuit
Comme un captif la liberté ».

Dossier réalisé par les archives départementales de l'Hérault

Rédaction : Ghislaine Bouchet, Philippe Secondy (archives départementales de l'Hérault), Laurent Sastre (Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation Véran Cambon de Lavalette), Carine Lévêque (Service départemental de l'ONAC-VG), Françoise Couderc, professeur d'histoire-géographie (lycée René Gosse, Clermont-l'Hérault)

Recherches documentaires : Elisabeth Perrier, Laurent Sastre, Philippe Secondy

Photographies et reproductions numériques : Christophe Cordier et atelier numérique des archives départementales de l'Hérault

Crédits photographiques :

Document 6 : Centre Joë Bousquet et son Temps - photographie Daniel Depoix

Document 7 : archives départementales de la Lozère

Document 8 : musée des Beaux-arts de Béziers

Document 18 : musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole – photographies Frédéric Jaulmes

Coordination générale : Ghislaine Bouchet, directrice des archives contemporaines et électroniques

Avec la participation du Comité d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (président Jean-Pierre Hugon)

Edité par le Conseil départemental de l'Hérault/Direction générale Archives et Mémoire

Mise en page et impression : atelier départemental des moyens graphiques, 2015

Affiche et couverture : l'affiche représentée sur le mur : affichette saisie, s.d. [1942], ADH, 1000 W 224

- **Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault**

31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 91 47 00

Contacts : Samia Djedoui et Liliane Delaballe

Service commun vie scolaire 2 DEETAC (Direction des élèves, des établissements et de la Contractualisation)
04 67 91 48 92
samia.djedoui@ac-montpellier.fr

- **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté
34170 Castelnau-le-Lez
Tél : 04 67 14 27 45
crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h/12h/13h-17h
Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

Accueil du service éducatif : mercredi 9h-12h

Contact du service éducatif : laurent.sastre@ac-montpellier.fr

Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

- **Pierresvives-la Cité des savoirs et du sport pour tous
Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du professeur Blayac
34000 Montpellier
Tél : 04 67 67 37 00
Fax : 04 67 67 37 37

<http://pierresvives.herault.fr/>

dans la rubrique « Apprendre et se divertir » « le service éducatif »

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

Accueil des groupes d'élèves : sur rendez-vous

Contact : 04 67 67 37 00

Philippe Secondy : psecondy@herault.fr

- **Tramway ligne 3** Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département
(puis bus N°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci)

Ou

- **Tramway ligne 1** Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade
Bus n°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci

